



Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Le 21 août 2006



Centre d'affaires, parc commercial, grande industrie, complexe d'un ministère fédéral axé sur la technologie, immeubles de bureaux, campus universitaire, établissement d'enseignement, centre de conférences, centre d'affaires, centre d'emploi, industrie de très grande envergure, parc commercial, placement permanent, bureau, installation de recherche et développement, services communautaires : centre de jour pour aînés; centre jeunesse; service de garde d'enfants et centre de jour pour aînés; centre communautaire pouvant accueillir 500 personnes, comprenant de petites salles de réunion et offrant des activités pour aînés; voies d'accès rapide vers le centre-ville et l'aéroport; sentiment d'appartenance à la communauté; parcs à l'intérieur des zones d'aménagement; établissement de soins médicaux; santé communautaire > > >

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Le présent document résume les commentaires recueillis au cours du processus de consultation et expose la stratégie et le plan d'action suggérés afin de réaliser la vision de la communauté concernant l'aménagement du parc industriel d'Orléans.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	PROCESSUS DE CONSULTATION	5
3	« MISE EN CONTEXTE »	5
4	ATELIER DE VISUALISATION DE L'AVENIR	9
5	SÉANCE DE CONSULTATION COMMUNAUTAIRE	14
6	PLAN D'ACTION	19

Annexe A Liste des groupes communautaires invités

Annexe B Présentation de l'atelier (préparée par FoTenn Consultants Inc.)

Annexe C Notes relatives à l'atelier (version non éditée)

Annexe D Séance portes ouvertes – Panneaux

Annexe E Séance portes ouvertes – Formulaire de rétroaction

1 Introduction

La société FoTenn Consultants Inc. a été embauchée pour aider à la préparation d'une stratégie et d'un plan d'action communautaires concernant l'aménagement du parc industriel d'Orléans. Le secteur à l'étude est délimité au nord par le chemin Innes et au sud par le couloir de transport d'électricité, entre les chemins Pagé et Tenth Line.

La Ville d'Ottawa a approuvé les politiques de son Plan officiel, le zonage et l'étude de conception et d'utilisation des terres du parc industriel d'Orléans qui guideront l'aménagement du secteur. Le présent exercice ne vise pas à réexaminer ces

politiques, mais plutôt à concrétiser les plans de la Ville pour faciliter l'établissement d'un consensus dans la communauté concernant le type d'aménagement désiré et nécessaire dans le secteur.

Le processus a permis au Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes, qui surveille activement les initiatives d'aménagement touchant le secteur, de mobiliser la collectivité locale dans le but d'établir une stratégie ou une vision communautaire pour les terrains vacants du parc industriel d'Orléans.

Cette démarche avait pour objectifs :

- d'établir une vision d'avenir commune concernant l'aménagement du parc industriel;



ORLEANS INDUSTRIAL PARK = PARC INDUSTRIEL D'ORLÉANS
INNES ROAD = CHEMIN INNES
PAGÉ ROAD = CHEMIN PAGÉ
MER BLEUE ROAD = CHEMIN MER BLEUE
HYDRO CORRIDOR = COULOIR DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ
TENTH LINE ROAD = CHEMIN TENTH LINE

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

- de créer un document d'appui solide dont on pourra s'inspirer pour élaborer un outil de marketing qui permettra à la communauté d'attirer dans le secteur un éventail d'utilisations, de commerces et de services;
- de traduire la vision de la communauté dans un document complet auquel on pourra se référer pour tout autre projet d'aménagement futur dans le secteur.

2 Processus de consultation

Le processus de consultation entourant la stratégie comportait trois composantes :

- 1 fréquentes réunions du groupe de travail durant l'élaboration de la stratégie;
- 2 atelier de visualisation de l'avenir – le 13 mai 2006;
- 3 séance de consultation communautaire – le 7 juin 2006.

La composition du groupe de travail est la suivante :

- Pierrette Woods et Sharon Lawrence, représentantes du Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes;
- un représentant des propriétaires fonciers;
- le conseiller municipal Rainer Bloess, le conseiller municipal Rob Jellet et leurs assistants;
- un représentant de la firme FoTenn Consultants Inc.

3 « Mise en contexte »

La présente section résume la situation générale et fournit notamment des renseignements sur le contexte démographique, les utilisations actuelles et prévues des terrains, les couloirs de transport, les caractéristiques naturelles et les projets d'aménagements connus dans le secteur entourant le parc industriel. Cette information a été présentée aux participants à l'atelier de visualisation de l'avenir. La version intégrale de la présentation se trouve à l'annexe B.

Contexte démographique

En 2004, les résidents d'Orléans, au nombre de 96 759¹, représentaient 11 p. 100 de la population totale d'Ottawa. En 2001, Orléans comptait 15 000 emplois, soit 3 p. 100 du total des emplois dans l'ensemble de la ville, alors que Kanata intervenait pour 7,5 p. 100 des emplois totaux avec seulement 7,5 p. 100 de tous les habitants d'Ottawa. Selon le *Plan officiel de 2003 d'Ottawa*, le ratio emplois/ménages était, en 2001, de 0,6 à Orléans et de 1,5 à Kanata.

Parc industriel

Le parc industriel d'Orléans a une superficie d'environ 316 ha (781 acres). Bien que les aménagements y aient été nombreux au cours des cinq dernières années, environ 70 à 80 p. 100 de cette superficie est à ce jour inoccupée.

¹ Source : Rapport annuel sur le développement – 2005, *Ville d'Ottawa, mars 2006*.

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Plan officiel

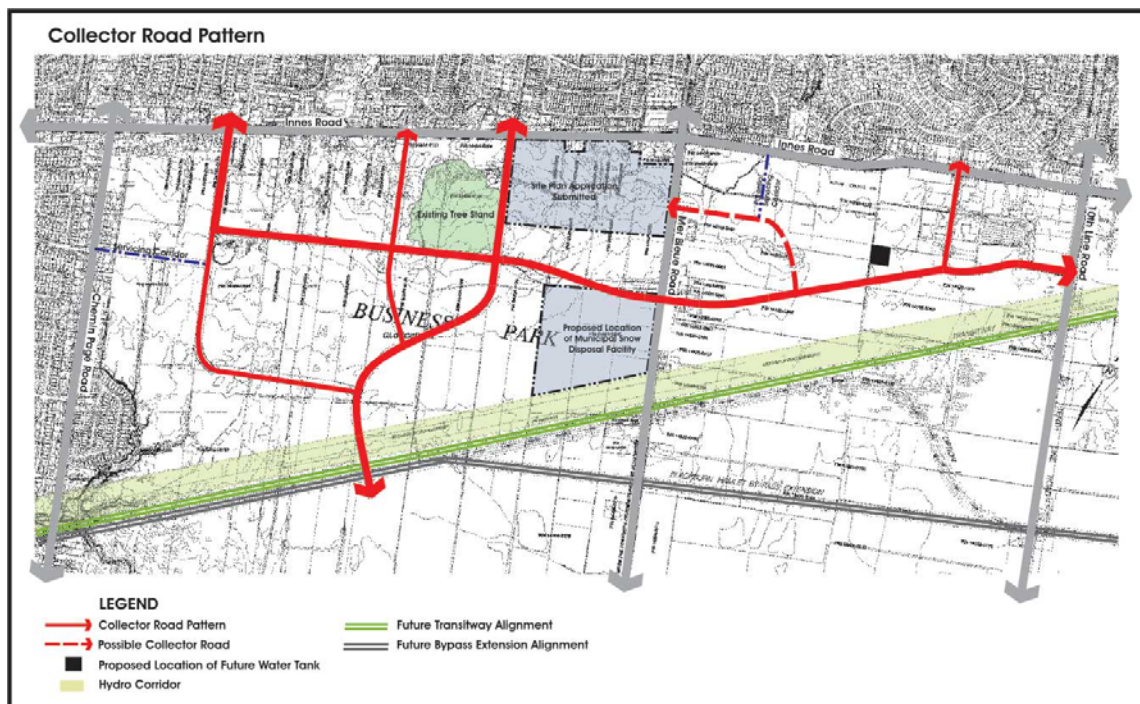
Le secteur à l'étude est désigné *secteur d'emploi* dans le Plan officiel. Diverses utilisations du sol sont permises pour un terrain ainsi désigné, notamment : industrie, entreposage, communications, bureaux, institution, recherche et développement et utilisations complémentaires (p. ex., installation de santé ou de conditionnement physique, service commercial, restauration). Le côté sud du chemin Innes est désigné *artère principale*, ce qui autorise, sur les terrains adjacents, des commerces de service et de vente au détail, des bureaux ainsi que des utilisations résidentielles et institutionnelles.

Zonage

Le secteur à l'étude chevauche le territoire de deux anciennes municipalités. La section qui s'étend entre les chemins Pagé et Mer Bleue se trouve sur le territoire de l'ancienne municipalité de Gloucester. Celle qui va du chemin Mer Bleue au chemin Tenth Line est située sur le territoire de l'ancienne municipalité de Cumberland. Le zonage actuel des terres en question permet une variété d'utilisations commerciales et industrielles. Certains lots sont assortis d'un symbole d'utilisation différée (H), ce qui signifie habituellement que tout aménagement y est conditionnel à la réalisation d'études supplémentaires. Le nouveau Règlement de zonage général de la Ville, qui harmonise l'ensemble des règlements de zonage des anciennes municipalités, peut désormais être consulté par le public. Aucune modification importante du zonage des terrains que concerne le présent document n'est attendue.

Aménagement urbain

En 2004, la Ville a approuvé l'étude de conception et d'utilisation des terres du parc industriel d'Orléans, qui établit des lignes directrices pour l'aménagement des terrains donnant sur le chemin Innes et situés au cœur du parc industriel. L'étude a également délimité un réseau de routes collectrices à l'intérieur du parc, illustré par



Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

la carte suivante.

Collector Road Pattern (title + legend item) = Tracé des routes collectrices
LEGEND = LÉGENDE
Possible Collector Road = Route collectrice possible
Proposed Location of Future Water Tank = Emplacement proposé du futur réservoir d'eau
Hydro Corridor = Couloir de transport d'électricité
Future Transitway Alignment = Tracé du futur couloir réservé au transport en commun
Future Bypass Extension Alignment = Tracé du prolongement futur de la rocade
BUSINESS PARK = PARC D'AFFAIRES
Innes Road (twice) = Chemin Innes
Servicing Corridor = Couloir de raccordement aux services publics
Existing Tree Stand = Boisé existant
Site Plan Application Submitted = Demande de plan d'implantation soumise
Proposed Location of Municipal Snow Disposal Facility = Emplacement proposé pour l'aménagement d'un dépôt de neige municipal
Mer Bleue Road = Chemin Mer Bleue
Potential Servicing Corridor = Couloir possible de raccordement aux services publics
BLACKBURN HAMLET BYPASS EXTENSION = PROLONGEMENT DE LA ROCADE DE BLACKBURN HAMLET
Tenth Line Road = Chemin Tenth Line

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Patrimoine naturel

L'Étude d'évaluation environnementale des espaces naturels urbains réalisée par la Ville a permis de déterminer que le boisé situé à l'ouest du chemin Mer Bleue a une certaine importance et qu'il pourrait comporter une caractéristique naturelle devant être préservée. Le boisé est actuellement situé sur une propriété privée.



Transport

Les voies publiques entourant le secteur sont présentement soumises à des travaux d'élargissement ou font l'objet d'études en ce sens. Par exemple, plusieurs évaluations environnementales (EE) sont en cours dans le secteur. L'une d'elle porte sur l'élargissement du tronçon du chemin Mer Bleue situé entre les chemins Innes et Navan, qui passerait de deux à quatre voies. Les travaux sur la voie en direction sud, depuis le chemin Innes jusqu'au

Water Tower = Château d'eau
Ridge = Talus
Tree Stand = Boisé
Pagé Road = Ch. Pagé
Mer Bleue = Ch. Mer Bleue
10th Line = Ch. Tenth Line

point d'intersection du prolongement proposé de la promenade Vanguard, devraient commencer à l'automne 2006. Une autre EE vise l'élargissement du chemin Tenth Line, qui passerait de deux à quatre voies entre le chemin Innes et la limite sud du secteur urbain (chemin Wall). Là encore, les travaux devraient être entrepris à l'automne 2006 en direction sud, à partir du chemin Innes jusqu'à la promenade Lakepointe.

Une troisième EE examine présentement le tracé proposé pour le couloir est-ouest du train léger sur rail (TLR), qui traverserait les terres situées au sud du parc industriel, parallèlement au couloir de transport d'électricité. Deux stations du TLR sont proposées dans le secteur, l'une à la hauteur du chemin Mer Bleue et l'autre à la hauteur du chemin Tenth Line.

4 Atelier de visualisation de l'avenir

Le 13 mai 2006, un atelier de visualisation de l'avenir a eu lieu à la salle communautaire Notre-Dame-des-Champs. Au total, 14 personnes ont participé à la séance, dont les conseillers Rob Jellett et Rainer Bloess, un représentant des propriétaires fonciers et plusieurs représentants de la collectivité. La liste des organismes communautaires invités se trouve à l'annexe A.

L'atelier avait pour but de recueillir des idées, d'en discuter et d'établir une vision communautaire concertée pour l'aménagement du secteur. Les participants devaient répondre à la question : « Quelle est votre vision de l'avenir pour ce secteur d'Orléans? »

En guise de réponse, chaque participant a exprimé cinq idées. Le groupe a ensuite été divisé en deux, les représentants de la collectivité étant répartis équitablement, pour examiner les opinions émises. Les réponses exactes formulées par les deux groupes se trouvent à l'annexe C. Les animateurs ont facilité la discussion de groupe en catégorisant les réponses par grands thèmes. Les deux groupes se sont ensuite réunis à la fin de la séance pour parler des résultats et cerner les éléments communs.

À la fin de l'atelier, chaque participant devait marquer d'un point, parmi les éléments présentés, les trois qui leur semblaient devoir être considérés en priorité pour le parc industriel d'Orléans. Voici un sommaire des résultats :

1. **Bureau du gouvernement fédéral (14 points)**
 - Ministère fédéral (p. ex., Défense nationale)

2. **Hébergement, services et infrastructure permettant de soutenir les utilisations favorisant l'emploi (10 points)**
 - Hôtel/centre de conférences
 - Commerces qui soutiennent les utilisations favorisant l'emploi

PHOTO

« Quelle est votre vision de l'avenir pour ce secteur d'Orléans? »

PHOTO

PHOTO

PHOTO

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

3. **Milieu naturel (5 points)**
 - Aire naturelle de loisirs (p. ex., secteur boisé à proximité du château d'eau)
 - Pistes cyclables, parcs et sentiers de randonnée
4. **Vaste zone d'emploi de haute densité (4 points)**
 - Parc commercial (p. ex., cour Telesat, MBNA, Telesat)
 - Nécessité de créer des emplois qui offrent un salaire suffisant plutôt que d'aménager des lots où s'installeront des commerces de détail accordant une faible rémunération (attirer des entreprises où la main-d'œuvre est payée convenablement)
 - Besoin d'une zone d'industrie légère et d'une zone administrative – créer une zone d'emploi à plein temps de haute densité (p. ex., secteur pour les plus grandes entreprises, optimisation des possibilités d'emploi)
5. **Installation de soins communautaires (4 points)**
 - Services de santé
 - Établissement de soins médicaux comptant une équipe de santé familiale, une clinique d'urgence ouverte en tout temps et de l'espace pour un éventuel hôpital communautaire
6. **Complexe récréatif (4 points)**
 - Services communautaires : centre de jour pour aînés, centre jeunesse et service de garde d'enfants
 - Centre de loisirs pour les jeunes (p. ex., tables de billard, sofas et téléviseurs)
7. **Locaux à bureaux pour petites et moyennes entreprises (2 points)**
 - Incubateur de petites entreprises (espace fourni aux entreprises à domicile leur permettant de prendre de l'expansion à un coût raisonnable)
 - Locaux à bureaux et immeubles de bureaux de hauteur moyenne (pas plus de 12 étages)
8. **Transport (2 points)**
 - Voies d'accès rapide vers le centre ville et l'aéroport

Les deux principales priorités sont l'installation d'un ministère du gouvernement fédéral dans le parc industriel et la prestation de services comme un hôtel/centre de conférences et d'autres services commerciaux afin de soutenir les utilisations favorisant l'emploi.

Les groupes ont conclu la séance par des observations générales sur l'évolution et l'aménagement du parc industriel d'Orléans. Voici quelques-uns des commentaires formulés :

- « Nous aimerions que le secteur ressemble à un centre/un **carrefour** des affaires. »
- « Nous ne voulons pas qu'il ait l'air d'un parc industriel. »
- TransPlan 2006, circuit 94 le long du chemin Innes
- Qualité du service** offert dans le secteur par OC Transpo/Les horaires d'autobus à Orléans doivent être réexaminés et, possiblement, modifiés
- Vie/**Travail/Loisirs**
- Industrie légère** en périphérie de ce secteur
- Le transport en commun par TLR est essentiel au développement futur du secteur
- La création **d'emplois dans des bureaux d'abord** et ensuite l'aménagement d'un hôtel, d'un centre des congrès, etc.
- Services
- Masse critique**. Utilisations mixtes, dont résidentielles
- Créer une communauté attrayante

- ❑ Communauté bilingue/**sentiment
d'appartenance à la communauté**

5 Séance de consultation communautaire

Une séance de consultation communautaire a été tenue le 7 juin 2006, de 16 h à 20 h, à la salle communautaire Notre-Dame-des-Champs. Les membres de la collectivité ont été invités à y assister pour prendre connaissance des résultats de l'atelier de mai et faire connaître leur opinion et leurs idées. Une copie des panneaux présentés à l'occasion de cette séance se trouve à l'annexe D. Un formulaire de rétroaction bilingue (voir l'annexe E) a également été distribué pour recueillir les commentaires du public, lesquels sont résumés un peu plus loin dans le présent document.

Au total, 19 personnes (15 anglophones et 4 francophones) ont rempli un formulaire de rétroaction ou soumis des commentaires à l'occasion de la séance portes ouvertes ou au moyen du site Web du Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes.

Voici un sommaire des réponses aux questions du formulaire :

>> Renseignements personnels

1. Où habitez-vous?

Communauté/nom de la rue	Nombre de répondants
Orléans	12
Chemin Mer Bleue	3
Chemin Navan	2
Cumberland	1

2. Quel intérêt avez-vous dans le PIO?

Résident ou propriétaire d'un commerce	Nombre de répondants*
Résident	15
Propriétaire d'un commerce	5

**Remarque : Certaines personnes ayant répondu s'intéresser au PIO à la fois en tant que résident et en tant que propriétaire d'un commerce, il est possible que les totaux soient inférieurs ou supérieurs au nombre total de répondants.*

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

>> Votre opinion

3. Dans le cadre de l'atelier de visualisation de l'avenir tenu le 13 mai 2006, un certain nombre d'idées ont été exprimées et hiérarchisées et les répondants devaient leur attribuer une cote. Le tableau suivant présente les résultats de cette évaluation.

Idées	1 A une grande importance	2 A une certaine importance	3 A peu d'importance
<i>Ministère du gouvernement fédéral (p. ex., Défense nationale)</i>	16	3	0
<i>Hébergement, services et infrastructure permettant de soutenir les utilisations favorisant l'emploi</i>	10	7	1
<i>Milieu naturel</i>	11	6	1
<i>Vaste zone d'emploi de haute densité</i>	15	4	0
<i>Installation de soins communautaires</i>	9	8	1
<i>Complexe récréatif</i>	3	11	4
<i>Locaux à bureaux pour petites et moyennes entreprises</i>	6	8	5
<i>Transport</i>	9	2	5
<i>Autres</i>	5 – Établissement d'enseignement postsecondaire 1 – Piste de course automobile surveillée pour enfants 1 – Plan de conception prévoyant une architecture harmonisée pour donner un visage particulier à l'ensemble des bâtiments afin de rendre le PIO plus attrayant	2 – Établissement d'enseignement postsecondaire	0

Selon les résultats compilés ci-dessus, les cinq priorités sont les suivantes :

1. Bureau du gouvernement (p. ex., Défense nationale)
2. Vaste zone d'emploi de haute densité
3. Milieu naturel
4. Hébergement, services et infrastructure permettant de soutenir les utilisations favorisant l'emploi
5. Installation de soins communautaires et Transport (ex-æquo)

Le besoin d'un complexe récréatif a par ailleurs été cerné comme ayant une certaine importance.

> > **Mise en œuvre de la stratégie**

4. La stratégie traduira la vision de la communauté d'Orléans concernant son parc industriel. À votre avis, de quelle façon la stratégie pourrait-elle être mise en œuvre? Réponses formulées :

- La stratégie devrait être utilisée pour exprimer la vision de la communauté et exposée dans un document qui serait joint aux dossiers de planification et servirait ensuite d'outil de marketing et de suivi.
- Marketing :
 - Il faut utiliser la stratégie comme outil de marketing pour attirer des employeurs à long terme.
 - Il importe de promouvoir le PIO dans des salons du commerce « destination », d'engager des promoteurs, etc.
 - Les propriétaires d'entreprises devraient faire du réseautage avec des chambres de commerce et d'autres groupes de développement économique comme l'OCRI et l'Équipe Ottawa-Orléans pour augmenter leur visibilité.
- Il faut garder les résidents d'Orléans à Orléans et assurer la croissance du secteur, afin qu'on puisse y vivre et y travailler.
- La stratégie devrait être soumise à l'approbation de la Ville et adoptée par celle-ci.
- Il faut se doter de services d'hébergement et d'une infrastructure qui soutiendront les nouvelles entreprises, le tourisme et la croissance générale de la population.
- Il importe d'offrir aux représentants des médias une visite guidée du secteur et de leur montrer l'emplacement exact où notre vision pourrait se réaliser.
- Il faut utiliser le boisé comme élément central du parc industriel, en y aménageant possiblement des sentiers, et s'en servir pour inciter un ministère du gouvernement ou encore une ou des sociétés à venir s'y établir.
- Il est nécessaire d'aménager des hôtels ou des motels, car si l'on ne peut les héberger, les visiteurs iront plutôt à Ottawa ou ailleurs.
- Il faut attirer dans le secteur des grandes entreprises, tout comme des petites et des moyennes, ou encore inciter le gouvernement provincial ou fédéral à installer des bureaux dans l'Est. Des services aux entreprises sont également nécessaires pour appuyer le commerce de détail. Orléans ne

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

réussit pas à attirer ou à retenir les entreprises en raison de la taxe foncière, des redevances d'exploitation, des systèmes d'égout et d'aqueduc, etc. Il faut examiner comment Brockville s'y prend pour attirer des entreprises.

- Un service de transport en commun rapide s'impose.
- Un réseau routier est nécessaire en plus du chemin Innes.
- Il faut adopter des mesures incitatives.

> > Commentaires

5. Inscrivez ci-dessous tout autre commentaire se rapportant à l'aménagement du PIO.

- Si on construit, ils viendront.
- Nous ne voulons pas que le secteur ressemble à un parc industriel à proprement parler; il doit devenir un centre d'affaires pour Orléans, un centre qui soit à la fois attrayant et autosuffisant et où il est avantageux de s'établir à long terme.
- Facile d'accès, propre et bien entretenu.
- Des réunions comme celle d'aujourd'hui montrent que nous sommes sur la bonne voie pour aménager le parc de façon satisfaisante.
- Une copie du rapport devrait être remise aux collectivités voisines comme Prescott-Russell et Montréal.
- Il faut tenir compte du secteur résidentiel à proximité du parc industriel.
- L'érablière en bordure du chemin Innes, près du Wal-Mart, doit être préservée. Située sur l'ancienne terre de feu Delphis Lacasse, qui y exploitait jadis une cabane à sucre, elle devrait être nommée en l'honneur de son propriétaire de longue date, M. Lacasse.
- Il faut restreindre le développement du commerce de détail ou du moins s'assurer qu'il se fera de façon plus conforme aux bonnes pratiques urbanistiques.
- Aménager un dépôt de neige au milieu du parc est insensé et constituerait le gaspillage d'un terrain précieux, au détriment des propriétés adjacentes.
- Les agréments destinés à augmenter la qualité de vie sont le meilleur moyen d'attirer les investisseurs.

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

- La préservation et la mise en valeur du boisé devraient constituer la première priorité.
 - Si l'on veut attirer qui que ce soit, il faut faire connaître le PIO en tant que lieu de travail potentiel en présentant toutes les commodités possibles.
 - Des immeubles de logements abordables doivent être offerts.
 - Il importe de déterminer un style particulier et de l'appliquer à la conception architecturale de sorte que tous les bâtiments soient construits avec les mêmes matériaux et dans les mêmes tons afin de créer un concept intégré pour le PIO.
6. Selon vous, y a-t-il des éléments d'information qui nous ont échappé et qui pourraient être utiles à l'élaboration de la stratégie?
- Promouvoir activement notre secteur et attirer l'intérêt des grandes entreprises.
 - Non. C'était vraiment complet.
 - Nous avons absolument besoin de quelque chose pour occuper les jeunes le soir afin qu'ils ne traînent pas dans les parcs.
 - Il faut élaborer une définition conceptuelle que l'on pourra présenter aux ministères, aux entreprises, etc.
 - Moderniser le plan des transports. S'inspirer de ce qui se fait ailleurs qu'en Amérique du Nord.
 - J'admire votre travail, et particulièrement celui des bénévoles.
 - Le grand espace vert près du boisé présente un talus rocheux qui forme pratiquement un amphithéâtre naturel. Mis en valeur, il contribuerait, de concert avec l'île Petrie et la Ceinture de verdure, à rehausser la réputation d'Orléans et procurerait au secteur un attribut distinct.
 - Le parc ne convient pas à l'aménagement d'un dépôt de neige. Il faut prévoir l'accès à une voie de transport en commun rapide à proximité du PIO. Il doit en outre être facile de se rendre à l'aéroport, à la gare et à Montréal.
 - Orléans devrait constituer une municipalité distincte.
 - Des parcs destinés aux résidents des ensembles d'habitation voisins devraient être inclus dans le plan et compter notamment un espace naturel où l'on peut laisser son chien en liberté (sans laisse) de même que des aires gazonnées, des sentiers pédestres et des endroits où les chiens en laisse sont permis. Ces espaces verts devraient être dotés de poubelles et de bancs.

6 Plan d'action

Selon les commentaires recueillis au cours de l'atelier de visualisation de l'avenir et de la séance portes ouvertes, la communauté désire avant tout voir un ministère fédéral tel que la Défense nationale, qui est actuellement installée dans le centre-ville d'Ottawa, s'établir dans le parc industriel d'Orléans (PIO). Le déménagement des locaux de la Défense nationale dans le parc industriel d'Orléans signifierait une importante utilisation génératrice de nombreux emplois de nature administrative et stimulerait certainement l'activité dans le secteur.

Un plan d'action a été préparé pour approfondir la vision présentée et les idées exprimées au cours du processus de consultation. Il cerne les sept idées ou initiatives clés découlant du processus et dont la communauté devra tenir compte :

i Entretien la vision Le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes doit continuer à représenter et à promouvoir le PIO dans la communauté en affichant sur son site Web un bulletin d'information qui lui permettra notamment d'aviser la collectivité que la Stratégie d'aménagement du parc industriel d'Orléans est maintenant achevée. Le **bulletin** doit reprendre les éléments du présent plan d'action et indiquer comment le groupe entend les concrétiser. Lorsqu'une de ces actions est accomplie elle doit être célébrée comme un pas en avant vers la réalisation de la vision communautaire. Le bulletin et les discussions à venir concernant le PIO doivent mettre l'accent sur les points positifs du parc et l'appui de la communauté à l'égard de certaines utilisations, notamment l'établissement d'un ministère fédéral.

Le présent rapport sera soumis au **Comité de l'urbanisme et de l'environnement** de la Ville le 12 septembre 2006. Cette démarche sera importante car elle permettra de porter l'opinion de la communauté à l'attention des politiciens municipaux et de mettre en évidence le grand intérêt que suscite l'aménagement du secteur. Pour entretenir la vision, il pourrait également être judicieux d'envoyer un avis de suivi ou d'amener un journal à publier un article décrivant le travail effectué et les résultats obtenus grâce à la Stratégie d'aménagement du parc industriel d'Orléans.

En outre, le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes devra affermir ses relations avec les **politiciens locaux et les candidats** des quartiers faisant partie du secteur avant et après les élections municipales de novembre 2006 afin de s'assurer que le PIO demeure un enjeu important et de gagner l'appui politique qui lui permettra de traduire la vision en actions.

ii Favoriser l'élaboration d'un plan directeur d'aménagement pour le secteur

Le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes doit engager la discussion avec la Ville et les conseillers des quartiers locaux pour favoriser l'établissement d'un « **plan directeur d'aménagement** ». S'appuyant sur l'étude de conception et d'utilisation des terres du parc industriel d'Orléans approuvée par la Ville en 2004, le plan irait plus loin en évaluant le potentiel d'aménagement et l'emplacement des routes secondaires et des bâtiments. Le plan de conception établirait des lignes directrices relatives à l'utilisation du sol et à la conception pour mettre en œuvre les règlements de zonage applicables au secteur et illustrer la possible intégration du boisé dans l'ensemble du parc industriel, le réseau de sentiers pédestres et de pistes cyclables à l'intérieur du parc et dans les environs, ainsi que la future intégration de la station du train léger sur rail proposée à la hauteur du chemin Mer Bleue. Il est recommandé que le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes participe activement au processus afin que les intérêts de la communauté soient représentés et pris en considération dans l'élaboration du plan définitif.

De même, ce plan pourrait s'insérer dans un plan de conception communautaire (PCC) général pour le reste des terrains désignés *noyaux d'utilisations mixtes* situés au sud du PIO. Dans le cadre d'un exercice de planification générale, une attention particulière devrait être accordée aux terrains adjacents à la station de train léger sur rail proposée à la hauteur du chemin Mer Bleue, pour éviter d'isoler le parc industriel du milieu environnant.

Le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes doit déterminer avec la Ville des moyens de faire progresser plus rapidement le processus de planification visant ce secteur.

iii Consolider et formaliser les efforts de la communauté et du milieu des affaires à Orléans

Le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes doit coordonner et consolider ses efforts avec ceux des autres groupes d'Orléans qui tentent d'atteindre des objectifs similaires. Par exemple, l'Équipe Ottawa-Orléans, la Chambre de commerce de l'Est d'Ottawa et la Chambre de commerce d'Orléans doivent travailler de concert à l'élaboration d'un programme qui leur permettra de progresser plus rapidement et d'avoir plus d'influence, puisqu'ils seront

plusieurs à poursuivre le même objectif. Une telle collaboration donnera du poids à leurs arguments grâce à la mise en commun de leurs compétences, de leurs connaissances et des pouvoirs qui leur sont conférés par la population. La création d'un « **regroupement de la communauté et des gens affaires d'Orléans** », qui pourrait tenir plusieurs réunions par année, pourrait se révéler un premier pas vers un effort concerté.

iv Apprendre des autres Le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes, l'Équipe Ottawa-Orléans et la Chambre de commerce devraient organiser un **séminaire éducatif** d'une demi-journée ou d'une journée complète où des conférenciers (des praticiens et des théoriciens) viendraient parler de sujets liés aux tendances de marché, au marketing, à la croissance, à l'industrie, de même qu'aux tendances actuelles et futures en matière d'emploi. Il serait également bénéfique de prévoir une réunion avec des représentants de ministères fédéraux pour examiner les besoins de l'éventuel utilisateur final dans un environnement de bureau. Il pourrait enfin s'avérer fructueux d'avoir quelques entretiens particuliers avec TPSGC pour s'informer des leçons retenues par le ministère lors de son déménagement dans le secteur ouest de la ville.

v Élaborer un programme/plan de marketing Comme il a été mentionné plus tôt, les différents groupes devraient conjuguer leurs efforts pour élaborer un **programme/plan de marketing** mettant en évidence les avantages qu'il y a à établir un bureau à Orléans, notamment dans le PIO, où d'importantes parcelles de terrain sont encore libres. Il est important et essentiel au succès de la campagne promotionnelle de trouver un créneau de personnes ou d'entreprises cibles auxquelles s'adresserait le programme/plan de marketing.

vi Demander la collaboration du Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa (OCRI) Depuis vingt ans, l'OCRI est reconnu comme la principale société de développement économique d'Ottawa et mobilise les secteurs des affaires, de l'éducation et de la recherche afin d'aider les entreprises d'Ottawa à prospérer dans leur milieu tout en étant concurrentielles sur la scène internationale. Son énoncé de mission est le suivant :

« OCRI rassemble les gens, les idées et les ressources – à l'aide de la connectivité – afin de créer la richesse et la qualité de vie dans la région d'Ottawa. »

Il faut communiquer avec l'OCRI pour déterminer si celui-ci peut contribuer à promouvoir et à mettre en valeur les possibilités d'emplois dans le PIO. On peut joindre l'organisme par l'entremise de son site Web au www.ocri.ca.

vii Participer activement au processus de planification de la Ville

D'abord, le Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes doit continuer à **participer activement au processus de planification de la Ville** en ce qui a trait aux politiques, aux demandes d'aménagement et aux plans d'amélioration de l'infrastructure. Par exemple, pour protéger les terrains du PIO de la sous-utilisation en termes d'emplois, la communauté doit surveiller attentivement les nouvelles demandes susceptibles de compromettre davantage la réalisation de ses objectifs en matière de création d'emplois dans ce secteur d'Orléans.

Ensuite, la communauté doit constamment faire pression sur la Ville et les politiciens locaux pour qu'ils **officialisent leur engagement** à l'égard du prolongement de la rocade de Blackburn Hamlet et de la construction du couloir est-ouest du train léger sur rail.

Enfin, en 2007-2008, la Ville entreprendra le **réexamen de son Plan officiel** et réévaluera en même temps les limites du secteur urbain de la ville. La communauté doit surveiller ce processus et y participer activement afin de s'assurer que les possibilités d'aménagement de locaux à bureaux soient utilisées à Orléans, si la demande est là et qu'une offre suffisante de terrains peut y répondre, avant que d'autres possibilités ne soient créées ailleurs, à l'extérieur du secteur urbain.

ANNEXE A

**Groupes
communautaires
invités**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Groupes communautaires invités	Présents
• Quartier Innes – conseiller municipal et membres de son personnel administratif	✓
• Cumberland Township Historical Society	
• Maintien à domicile de Cumberland	
• Quartier Cumberland – conseiller municipal	✓
• Chambre de commerce de l'Est d'Ottawa	
• Centre de ressources de l'Est d'Ottawa	
• Communautés ethniques	
• Association communautaire de Fallingbrook	✓
• Les Amis de la Mer Bleue	
• Association des personnes handicapées de Gloucester	
• Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes (deux représentants – organisateurs)	✓
• Un représentant des propriétaires fonciers	✓
• Secteur de la santé	
• Association communautaire de Navan	
• Chambre de commerce d'Orléans	✓
• Centre de ressources communautaires Orléans-Cumberland	✓
• Association communautaire de Queenswood Heights	
• Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa	
• Roy G. Hobbs Seniors Centre	✓

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

- Association communautaire du sud-est du secteur Innes
- Équipe Ottawa-Orléans ✓
- Bureau des services à la jeunesse (deux représentants) ✓

ANNEXE B

**Présentation
de l'atelier
Préparée par
FoTenn
Consultants Inc.**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Stratégie d'aménagement du parc industriel d'Orléans

ORLEANS INDUSTRIAL PARK = PARC INDUSTRIEL D'ORLÉANS
PAGÉ ROAD = CHEMIN PAGÉ
INNES ROAD = CHEMIN INNES
TENTH LINE ROAD = CHEMIN TENTH LINE
MER BLEUE ROAD = CHEMIN MER BLEUE
HYDRO CORRIDOR = COULOIR DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ

Atelier de visualisation de l'avenir

Le 13 mai 2006

FoTenn
URBAN PLANNERS & DESIGNERS

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Programme de la journée

- | | |
|---------|---|
| 9 h 30 | Mot de bienvenue et présentations |
| 9 h 45 | « Mise en contexte » – Présentation de renseignements généraux |
| 10 h 30 | Pause |
| 10 h 40 | Atelier de groupe – 1 ^{re} PARTIE
« QUELLE EST VOTRE VISION DE L'AVENIR POUR CE SECTEUR
D'ORLÉANS? » |
| Midi | Pause |
| 12 h 15 | Atelier de groupe – 2 ^e PARTIE |
| 13 h | Priorités et prochaines étapes, séance de questions |

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Groupe de travail sur la stratégie – Composition

- Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes (Pierrette Woods et Sharon Lawrence)
- Un représentant des propriétaires fonciers
- Représentants des conseillers Bloess et Jellett
- FoTenn Consultants Inc. (Miriam MacNeil et Nadia De Santi)

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Objectifs de la stratégie

- ✓ Rassembler les représentants de la communauté d'Orléans.
- ✓ Établir une vision communautaire pour l'aménagement du parc industriel d'Orléans.
- ✓ Présenter les résultats à l'occasion d'une séance portes ouvertes le 7 juin 2006.
- ✓ Exposer la vision de la communauté dans un document récapitulatif.

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

À quelles fins la stratégie sera-t-elle utilisée?

- Le document récapitulatif et le processus d'élaboration de la stratégie seront présentés au Comité de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville à titre d'information.
- La stratégie servira notamment d'outil de marketing pour attirer dans le secteur tout un éventail d'utilisations, de commerces et de services.
- Il s'agira d'un document d'information complet exprimant la vision de la communauté auquel on pourra se reporter pour tout autre projet d'aménagement dans le secteur.

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

But de l'atelier d'aujourd'hui

Recueillir des idées et en discuter, et établir une vision commune pour l'aménagement du secteur

« Quelle est votre vision de l'avenir
pour ce secteur d'Orléans? »

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

>> Mise en contexte

Mise en contexte – Orléans

- Orléans est le plus important centre d'activité à l'extérieur de la Ceinture de verdure.
- Population (2004) : 96 759 (11 %) (Kanata : 66 341)
- Emplois (2001) : 15 000 (3 %) (Kanata-Ouest : 36 000)
- Ratio emplois/ménages (2001) : 0,6 (Kanata : 1,5)

Source : Ville d'Ottawa, Rapport annuel sur le développement – 2005 (mars 2006) et Plan officiel (2003)

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

MAP

CITY OF OTTAWA (x 4) = VILLE D'OTTAWA

Orleans South = Orléans-Sud

Queenswood South = Queenswood-Sud

Petrie Islands = Île Petrie

Mer Bleue Conservation Area = Aire de conservation de la Mer Bleue

Youville Industrial Park = Parc industriel Youville

Town Centre = Centre d'activité

Taylor Creek Business Park = Parc d'affaires Taylor Creek

Cardinal Creek Business Park = Parc d'affaires Cardinal Creek

Orleans Industrial Park = Parc industriel d'Orléans

Bilberry Creek Sector Business Park = Parc d'affaires de Bilberry Creek

ALSO APPLIES TO THE 9 FOLLOWING MAPS

MAP

STUDY AREA = SECTEUR À L'ÉTUDE

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

MAP

STUDY AREA = SECTEUR À L'ÉTUDE

MAP

MAJOR ROADS = VOIES PUBLIQUES PRINCIPALES

HIGHWAY 174 = ROUTE 174

INNES = CHEMIN INNES

NAVAN = CHEMIN NAVAN

MER BLEUE = CHEMIN MER BLEUE

TENTH LINE = CHEMIN TENTH LINE

ALSO APPLIES TO THE 6 FOLLOWING MAPS

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

MAP

PROJECTED LIGHT RAIL TRANSIT = COULOIR PROPOSÉ POUR LE TRAIN LÉGER SUR RAIL

MAP

NON-RESIDENTIAL LAND USE = UTILISATIONS NON RÉSIDENTIELLES

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

MAP

RESIDENTIAL LAND USE = UTILISATIONS RÉSIDENTIELLES

MAP

COMMUNITY FACILITIES = INSTALLATIONS COMMUNAUTAIRES

MAP

NATURAL FEATURES = CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

MAP

DEVELOPING AREAS = SECTEURS D'AMÉNAGEMENT

7,000 residents = 7 000 résidents

6,000 residents = 6 000 résidents

8,000 residents & 4,500 jobs = 8 000 résidents et 4 500 emplois

7,000 -9,000 residents = De 7 000 à 9 000 résidents

App. 20,000 new residents = Env. 20 000 nouveaux résidents

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

MAP

Innes Road = Chemin Innes

Pagé Road = Chemin Pagé

Mer Bleue Road = Chemin Mer Bleue

Tenth Line Road = Chemin Tenth Line

- Superficie totale : 316 ha (781 acres)
- Superficie inutilisée : de 70 à 80 % environ
- La plupart des nouveaux aménagements sont des commerces de détail bâtis au cours de la dernière année.

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

PHOTO

Hydro Corridor = Couloir de transport d'électricité

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

PHOTO

Pagé Road looking east = Est du chemin Pagé

PHOTO

Innes and Pagé Road = Intersection des chemins Innes et Pagé

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

PHOTO

Innes Road = Chemin Innes

WAL-MART PHOTO

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

PHOTO

Site works east of Wal-Mart = Chantier de construction à l'est de la succursale de Wal-Mart

PHOTO

Site works east of Wal-Mart = Chantier de construction à l'est de la succursale de Wal-Mart

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

SUPERSTORE PHOTO



TRINITY CROSSING PHOTO (NewLook)



Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

STRIP MALL PHOTO (Dental Centre)

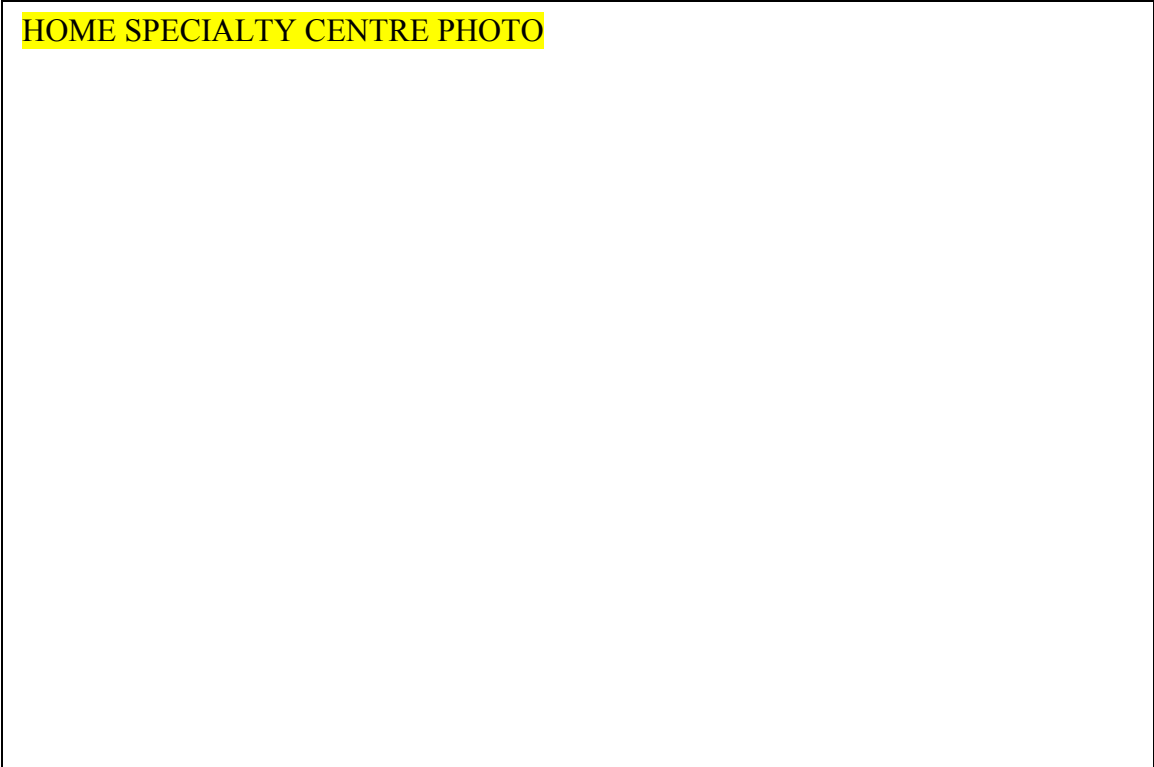


U-STORE-IT PHOTO

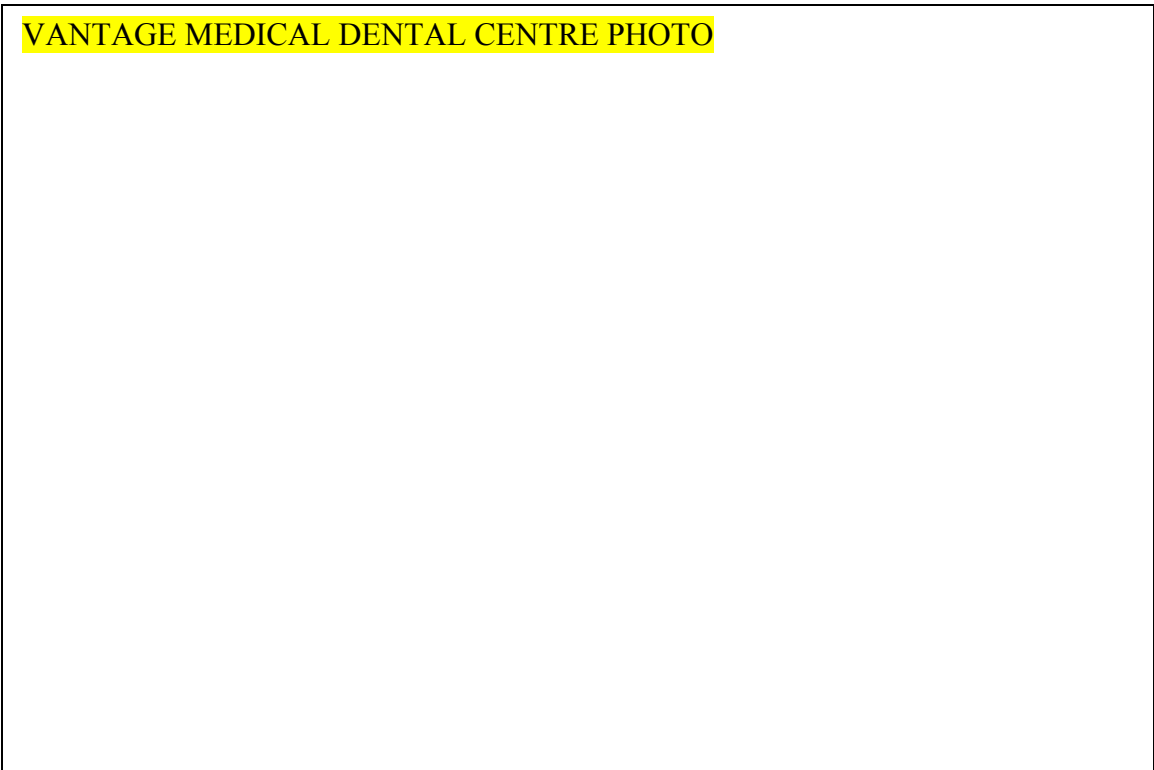


Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

HOME SPECIALTY CENTRE PHOTO



VANTAGE MEDICAL DENTAL CENTRE PHOTO



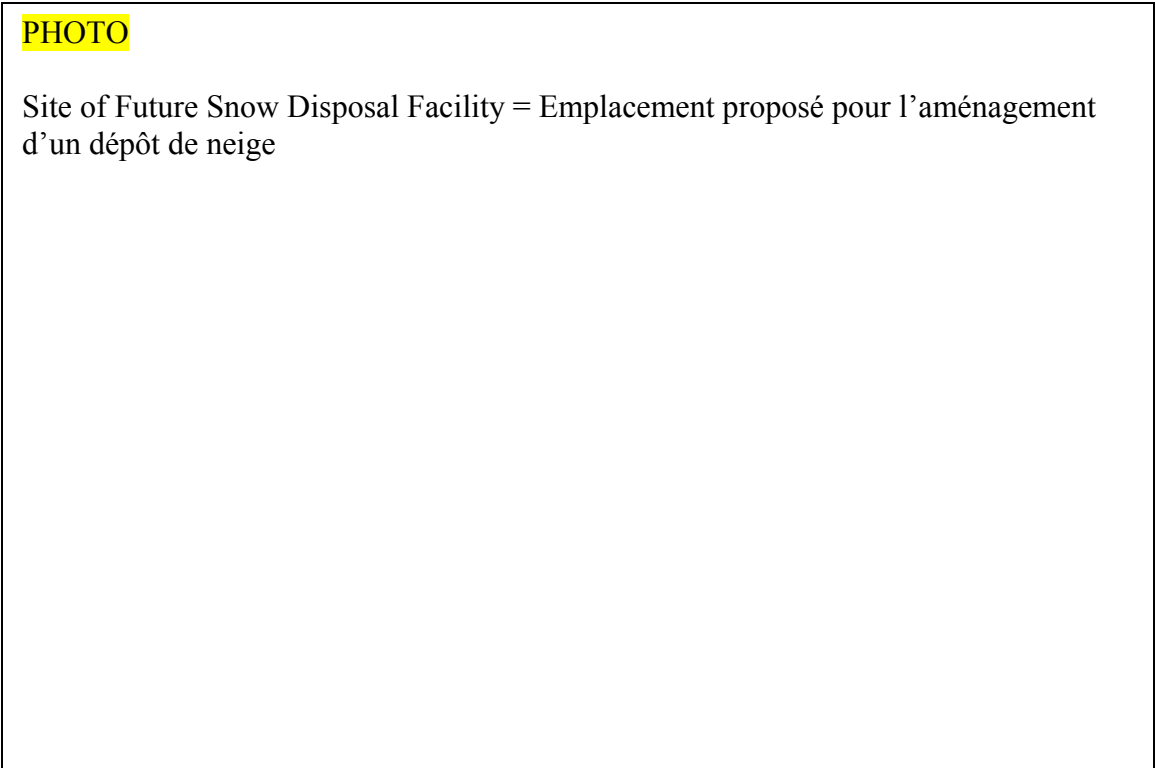
Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

PHOTO



PHOTO

Site of Future Snow Disposal Facility = Emplacement proposé pour l'aménagement d'un dépôt de neige



Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

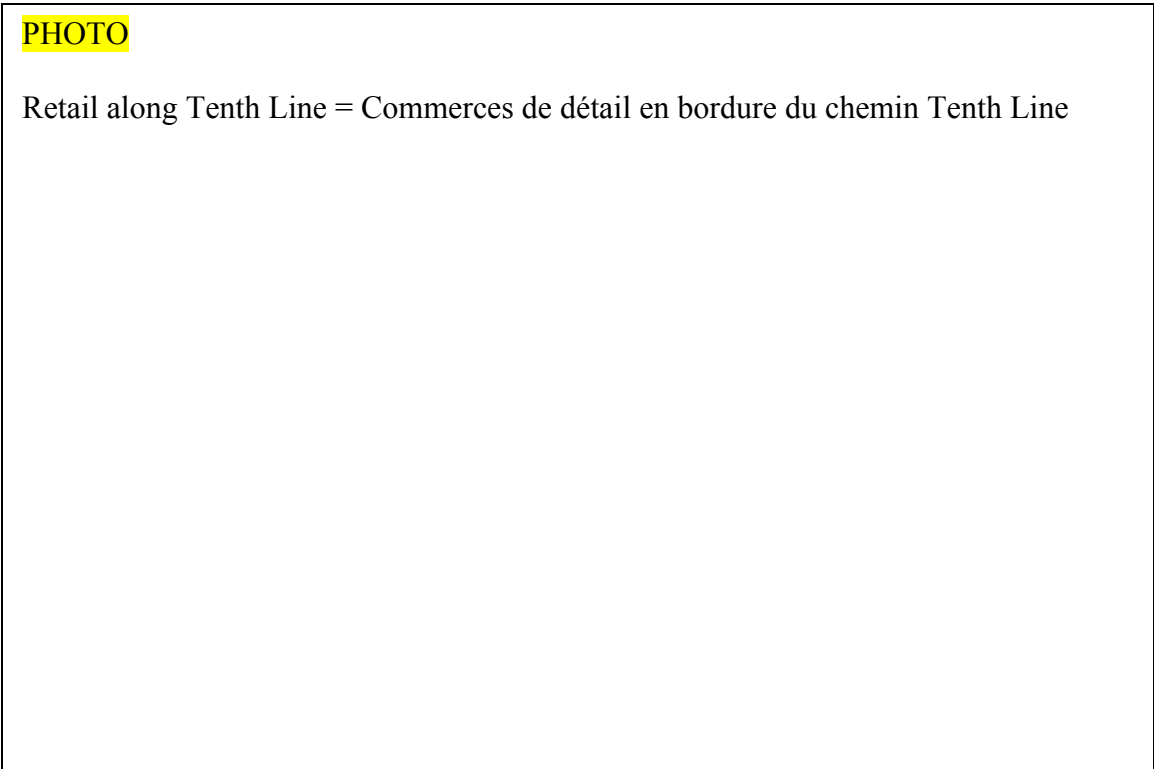
PHOTO

Intersection of Tenth Line and Innes = Intersection des chemins Tenth Line et Innes



PHOTO

Retail along Tenth Line = Commerces de détail en bordure du chemin Tenth Line



PHOTOS

Orléans Town Centre & Place d'Orléans = Centre d'activité d'Orléans et Place d'Orléans

Installations communautaires

- Complexe récréatif Ray-Friel
- Complexe récréatif d'Orléans
- Bibliothèque publique d'Ottawa, succursale d'Orléans
- Parcs locaux (Heritage, Cardinal Farms, etc.)
- Établissements scolaires locaux (Sir Wilfrid Laurier, Jeanne-Sauvé, etc.)
- Futur parc Aquaview (Avalon)
- Théâtre de Cumberland (existant)

Désignations du Plan officiel

Ch. Innes

Ch. Pagé

Ch. Mer Bleue

Ch. Tenth Line

Secteur d'emploi

Principales utilisations :
commerces, bureaux, industrie
– objectif : 2 000 emplois

Noyau d'utilisations mixtes

Emplacements stratégiques à
proximité des stations de
transport en commun –
objectif : 5 000 emplois

Artère principale

Limites du secteur à l'étude

Secteur d'emploi

Limites approximatives du

secteur d'utilisations mixtes

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Zonage

Règlement de zonage général
préliminaire

- Publication le 26 mai 2006
- Séances portes ouvertes à compter de juin

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Étude de conception et d'utilisation du sol

Collector Road Pattern = Tracé des routes collectrices

[See page 7 of the present document for the translation of this map]

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Caractéristiques urbaines

Water Tower = Château d'eau

Ridge = Talus

Tree Stand = Boisé

Pagé Road = Ch. Pagé

Mer Bleue = Ch. Mer Bleue

10th Line = Ch. Tenth Line

- Boisé cerné dans l'EEEENU
- Autres caractéristiques naturelles dans le secteur : la tourbière de la Mer Bleue et l'île Petrie

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Transport

- Élargissement de rues
 - Chemin Innes, travaux en cours
 - Chemin Mer Bleue, EE
 - Chemin Tenth Line, EE
- Couloir est-ouest du train léger sur rail (TLR)
 - Évaluation environnementale en cours
 - Stations proposées en bordure du chemin Mer Bleue, à la hauteur du couloir de transport d'électricité et en bordure du chemin Tenth Line, également à la hauteur du couloir de transport d'électricité

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

>> Pause

Atelier – 1^{re} partie

« Quelle est votre vision de l'avenir
pour ce secteur d'Orléans? »

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Atelier – 2^e partie

Séance plénière

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

Prochaines étapes

- Le 23 mai Résumé de l'atelier disponible
- Le 29 mai Date limite pour faire parvenir des commentaires sur le résumé
- Le 7 juin Séance portes ouvertes
- Automne 2006 Présentation du document final au Comité de l'urbanisme et de l'environnement

Groupe sur le rezonage et l'aménagement du secteur Innes

>> *Merci de votre participation!*

ANNEXE C

**Notes relatives
à l'atelier
(non éditées)**

GROUPE A

Bureau du gouvernement fédéral

- Ministère fédéral ●●●●●
- Important ministère fédéral (p. ex., la Défense nationale) ●●●●
- Important complexe ou immeuble de bureaux du gouvernement ●

Établissement d'enseignement (postsecondaire)

- Campus universitaire
- Campus régional d'un collège ou d'une université
- Campus ou installation d'enseignement

Aménagement de bureaux à forte densité

- Centre d'affaires
- Parc commercial (p. ex., cour Telesat, MBNA, Telesat) ●
- Grande industrie (haute technologie)
- Entreprises du domaine de la technologie
- Secteur professionnel (autre que le commerce de détail)
- Installation de recherche et développement

Hébergement, services et infrastructure permettant de soutenir les utilisations favorisant l'emploi

- Centre de congrès annexé à un hôtel
- Hôtel ou centre de conférences ●●●●
- Centre de conférences
- Hôtel
- Orléans a besoin d'au moins un hôtel ou motel de bonne capacité doté de salles de réunion et de conférence ●●

Espaces à bureaux pour petites et moyennes entreprises

- Incubateur de petites entreprises (espace fourni aux entreprises à domicile leur permettant de prendre de l'expansion à un coût raisonnable) ●
- Locaux pour bureaux et immeubles de bureaux de hauteur moyenne (pas plus de 12 étages) ●
- Stimuler le milieu des affaires de manière à créer des emplois, notamment pour les jeunes, et à faire naître de petites entreprises
- Bureau de placement permanent

- **Priorités cernées par les participants à la fin de l'atelier**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Complexe récréatif

- Services communautaires : centre de jour pour aînés, centre jeunesse et service de garde d'enfants ●
- Lieu de rencontre pour les jeunes (comprenant notamment des tables de billard, des sofas et des téléviseurs) ●●
- Installations (p. ex., services multiculturels et aux handicapés)
- Centre des jeunes (halte-accueil, activités, aire d'étude)
- Grand centre communautaire pouvant accueillir 500 personnes, comprenant de petites salles de réunion et offrant des activités pour aînés

Milieu naturel

- Zone naturelle de loisirs (p. ex., secteur boisé à proximité du château d'eau) ●
- Grande structure de jeu extérieure dans un parc pour les enfants
- Espace vert, aire récréative, pistes cyclables, sentiers de randonnée ●●

Transport

- Réseau routier
- Voies d'accès rapide vers le centre-ville et l'aéroport ●●

Aménagement paysager/Conception du plan d'implantation

- Parcs à l'intérieur des zones d'aménagement
- Arbres
- Décor du parc d'affaires (p. ex., beaucoup de verdure)

Centre de santé communautaire

- Services de santé : équipe de santé familiale, clinique d'urgence et de l'espace pour un éventuel hôpital communautaire ●
- Santé ●●
- Établissement de soins médicaux
- Centre de santé communautaire

- **Priorités cernées par les participants à la fin de l'atelier**

GROUPE B

Soutien/Loisirs

- Cinémas
- Hôtel ou installations pour les banquets, salles de réunion
- Hôtel ou salles de conférence
- Centre de congrès ou de conférences annexé à un hôtel
- Restaurants gastronomiques
- Centre de congrès ou hôtel, ou les deux

Vaste zone d'emploi de haute densité

- Important employeur du secteur public ou privé (p. ex., la Défense nationale) ●●●●
- Grand ministère
- Bureau central de la Défense nationale
- Groupe fédéral ou provincial
- Possibilité d'exploiter l'industrie biotechnique de Montréal (promouvoir la proximité conférée par l'autoroute 417)
- Bureaux municipaux
- Nécessité de créer des emplois qui offrent un salaire suffisant plutôt que d'aménager des lots où s'installeront des commerces de détail accordant une faible rémunération (attirer des entreprises où la main-d'œuvre est payée convenablement) ●
- Industries ou institutions (p. ex., meilleures possibilités d'emploi)
- Services professionnels (p. ex., avocats, comptables)
- Locaux pour bureaux (p. ex., services professionnels)
- Besoin d'une zone d'industrie légère et d'une zone administrative – créer une zone d'emploi à plein temps de haute densité (p. ex., secteur pour les plus grandes entreprises, optimisation des possibilités d'emploi) ●●
- Service de garde

Installations de soins communautaires

- Service de relève ou centre de soins pour adultes
- Garderie à proximité du parc industriel pour les enfants des travailleurs
- Installation de soins médicaux... grand centre de soins d'urgence ouvert 24 heures sur 24 ●
- Centre de soins d'urgence ou clinique sans rendez-vous
- Clinique ou centre de santé
- Clinique d'urgence

- **Priorités cernées par les participants à la fin de l'atelier**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Loisirs

- Centre récréatif ou centre pour les jeunes ●
- Aménagement d'un plus grand nombre de patinoires
- Patinoires réservées au hockey
- Centre communautaire ou bibliothèque
- Inclusion d'une aire pour nos adolescents (loisirs, activités sociales)

Principes de planification

- Plus d'utilisations commerciales pour soutenir l'emploi ●●●●
- Nécessité de préserver les terrains d'utilisation commerciale ou favorisant l'emploi, car il en existe peu.
- Développement durable (p. ex., empêcher l'étalement urbain)

Environnement/Espaces récréatifs

- Préserver les espaces verts et aménager des pistes cyclables, des parcs (qui constituent un caractère distinctif d'Orléans) ●●
- Aménager le boisé comme aire récréative orientée vers les enfants et les adultes

Conception

- Rendre le secteur attrayant depuis le trottoir, y aménager des espaces verts, car en ce moment, on n'y voit que le béton des commerces à grande surface

Processus/Mise en œuvre/Participation de la communauté

- Inciter fortement les promoteurs, le gouvernement et les entreprises à venir s'établir dans le parc industriel d'Orléans – tout repose là-dessus

Infrastructure

- Le couloir du TLR doit faire la liaison directe avec le centre-ville et permettre d'optimiser le nombre de passagers et de désengorger les infrastructures de transport
- Nous avons besoin d'infrastructures appropriées (pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons) afin de soutenir la croissance et d'attirer les entreprises

Logements abordables

- Réserver un secteur pour l'aménagement de logements (comptant une ou deux chambres) destinés aux familles monoparentales, aux jeunes couples, etc.

- **Priorités cernées par les participants à la fin de l'atelier**

ANNEXE D

**Séance portes
ouvertes
Le 7 juin 2006
(Panneaux)**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

INSERT Boards into pdf.

ANNEXE E

**Formulaire de
rétroaction
(Séance portes
ouvertes)**

Stratégie communautaire d'aménagement du parc industriel d'Orléans

Insert English and French questionnaires (.pdf)